

Les tocards du jour : l'ancien juge Fenech et Moussa...



La main du diable est partout ! Nous avons eu deux événements qui montrent que le Malin rôde.

Le procès du gifleur, plutôt du souffleteur Damien T. Il en a pris plein la gueule socialement, plus que Narcissius 1^{er} physiquement. 4 mois ferme, 14 avec sursis, interdiction d'avoir des armes pendant 5 ans, même les couteaux de cuisine ? Privé de droits civiques pendant 3 ans et obligation de suivi psychiatrique ; les juges lui ont fait un pack, c'était la journée de promo de printemps du procureur Perrin Alex.

De toute façon depuis 48 heures il a pris la totale, toute la merdiacratie l'a traité d'imbécile, d'abruti, d'alcoololo, en bref un mongolo, un Jacouille... au fait s'il est débile, peut-

être qu'on ne pouvait le juger, d'ailleurs suivi psychiatrique, s'il est sain d'esprit, faut être cohérent.

Toute la politicaille a trouvé le jugement adapté, y compris Marine Le Pen qui a été la première à demander la plus grande sévérité ; elle se plaindra quand elle va morfler avec les emplois fictifs. Certains demandent même plus, on va y revenir. En fait ce qui leur fout la trouille, à tous ces corrompus, c'est qu'ils se disent que le prochain pourrait être eux... et là faut pas déconner, ce sont des bibelots de luxe, plutôt des contrefaçons de mauvaise facture, ils sont fragiles, il faut les respecter.

Si on suit son cheminement, Damien n'est pas si con, vu le contexte il était devant deux solutions pourries, soit demander un report pour que l'avocat examine le dossier, dans ce cas il partait 6 mois en préventive, soit il passait direct au tribunal pour solder l'affaire. De toute façon la cabane, c'était prévu d'avance, finalement il en a pris 4, comme quoi le calcul n'était pas si idiot.

Comme indiqué, il y a quand même un crétin qui a demandé plus et qui souhaite que le parquet fasse appel, c'est l'ineffable ex-juge Fenech. On le laisse aller, il te rétablit l'écartèlement...

Pour resituer le jobastre, il a eu à gérer l'assassinat du juge Renaud à Lyon, événement considérable à l'époque. Tout le monde pensait que ce serait un fin limier vu son patronyme, sauf qu'au lieu d'un renard on a eu un blaireau. Certains mauvais esprits suggèrent qu'on lui a confié le dossier parce que c'était le plus tocard du tribunal. En tout cas, ça s'est terminé en... non-lieu... une affaire sans coupables. Il aurait pu en rester là, la jouer discrétos, non ! Récemment dans une émission TV consacrée à l'affaire, il en a sorti une bonne. Oui il a prononcé un non-lieu tout en étant convaincu que telles personnes sont les coupables... Intéressante élucubration judiciaire, soit t'étais convaincu, c'est qu'il y avait des éléments au dossier, rien n'empêchait de poursuivre, quitte à ce qu'il y ait une relaxe au procès, ça fait mauvais effet mais au moins t'as tenté, parce que là, accuser des personnes

alors que le dossier tu l'as clos, c'est de la dénonciation calomnieuse. Bon, il ne risque pas des poursuites, les protagonistes sont morts. Vous voyez le niveau de connerie, d'irresponsabilité du mec.

Parfois les nuls ont un éclair de lucidité et peut-être lui a-t-on fait comprendre de décarrer, ensuite il a fait le parcours typique du tocard à réclamer, syndicat et politique. Pour finir député dans le Rhône, dans une circonscription tranquille pour un représentant de la droite fourbe et se faire virer par un illustre inconnu LREM. Maintenant comme tous les nullos en fin de parcours, il est juriste de plateaux, comme certains sont médecins.

Revenons au condamné du jour : il va se taper quelques semaines de cabane, le plus beau est qu'il va être le héros de la maison d'arrêt ; Valence, a priori, les wesh-wesh ne pourront qu'être en admiration d'un gars qui a foutu une beigne au représentant d'un pays qu'ils vomissent et qui en plus est un lecteur de Mein Kampf... à mon avis il a le bon d'entrée.

Va savoir, il est entré Damien T, il va sortir Mister T, le héros des barreaux. Des fois, il y a des rebondissements qui peuvent être intéressants.

En fait sa main a peut-être été guidée par Belzébuth. L'atmosphère est souffrée.

Ce n'est pas une élucubration, Moussa le ministres des Cultes, oui j'ai bien dit cultes, a évoqué le rôle de Satan dans l'éventuel succès électoral du RN.

Pour Gérard Darmanin, en visite à Dijon, un succès du RN serait « une marque satanique »...

<https://www.bienpublic.com/politique/2021/06/10/pour-gerald-darmanin-un-succes-du-rn-serait-une-marque-satanique>

Si les forces invisibles sont là, tremblez !

À ce stade je me dis il faut qu'il prenne des mesures pour éloigner le mal, exorciser les bulletins de vote, mettre de l'eau de Lourdes à côté du gel hydroalcoolique dans les isolements, installer des croix dans chaque bureau de vote. La situation est trop grave, il faut pas hésiter.

Moussa est un grand spécialiste de l'ésotérisme, des forces occultes, la preuve, il est un visiteur assidu des « Chandelles » ; rien que le nom, tout le monde a compris le message, chandelles-flammes-enfer, lieu de stupre, de débauche, de bacchanales infernales. Il paraît que comme tous les membres assidus il a un surnom, « le Dard-Malin » ; une fois de plus c'est un signe et pourquoi va-t-il aux « Chandelles » ? Car Satan l'habite...

En fait Moussa est le nouveau saint Georges qui va terrasser El Diablo qui a pris le visage de Marine Le Pen.

Paul Le Poulpe